



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/931

Attribution de subventions de fonctionnement à 28 associations dans le domaine du cinéma, des écritures et des arts visuels, sur le Fonds d'Intervention Culturel – FIC et Casino pour un montant global de 157 000 € Approbation d'une convention

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/931 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 28 ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DU CINEMA, DES ECRITURES ET DES ARTS VISUELS, SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL – FIC ET CASINO POUR UN MONTANT GLOBAL DE 157 000 € APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

1/ Lyon, ville de création artistique et culturelle

- Aménager les lieux dédiés à la création artistique et culturelle ;
- Développer les résidences pour artistes, auteurs et autrices, créateurs et créatrices ;
- Soutenir et accompagner l'émergence artistique et l'insertion des artistes dans la ville.

2/ Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation

- Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte ;
- Développer l'offre de pratiques artistiques amateur ;
- Investir l'espace public et rendre plus accessibles nos institutions.

3/ Lyon, ville d'échange et de coopération

- Tisser des liens entre villes pour développer des échanges, coopérations et partenariats culturels en France, en Europe et dans le monde dont pourront bénéficier nos étudiants, artistes, techniciens du spectacle, mais aussi les publics lyonnais ;
- Encourager la coopération entre lieux, entre institutions et tissu associatif, entre disciplines et esthétiques ;
- Accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, notamment via le réseau Icorn.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Le contexte inédit de la crise sanitaire a freiné de nombreuses créations et projets artistiques et culturels. Le monde du spectacle vivant -artistes, auteur-trices, techniciennes, administrateur-trices et associé.es- a été durement touché. Il est encore difficile de dire le nombre exact de représentations reportées ou annulées « pour cause de Covid-19 » de chaque structure, ni le total des heures d'Education Artistique et Culturelle perdues. Les lieux accueillant résidences ou répétitions, sont restés ouverts malgré tout et le travail de création a pu se poursuivre. La valorisation des projets de la saison 2020-2021 est basée sur les dates programmées qui ont subies un report ou une annulation, sur le maintien des travaux en résidences ainsi que sur les ateliers avec les publics des territoires ayant eu lieu sur les quelques courtes périodes de reprise d'activités de la saison.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

CINEMA

LES INATTENDUS – c/o Locaux Motiv 10 bis, rue Jangot Lyon 7^e

Fondée en 1995, l'Association Les Inattendus est un lieu de pratique et de diffusion audiovisuelle. Elle opère dans deux directions :

- Au sein d'ateliers de création, espaces d'expérimentation cinématographique ou d'initiation audiovisuelle
- A travers différentes actions de diffusion et de rencontre : un festival en biennale consacré aux films hors normes et des projections régulières de documentaires, de cinéma et vidéos expérimentales.

Depuis 1997, elle organise en effet tous les deux ans un festival dédié à des films hors normes, qualifiés de très indépendants : le festival *Les Inattendus*.

L'événement rassemble environ 4 000 spectateurs autour d'une centaine de films qui suscitent l'échange, chaque séance se déroulant en présence du réalisateur.

Ce festival présente l'opportunité pour le public lyonnais de découvrir un panorama d'œuvres inédites sur Lyon, sans distinction de genre (documentaire, film d'atelier, art vidéo, court-métrage...) de support (vidéo et pellicule), ou de durée.

La force du festival est sa capacité à programmer des objets filmiques originaux, novateurs, qui se passent de standards imposés. Le festival se veut éclairé, c'est-à-dire

qui désigne aux spectateurs, ce qui mérite d’être vu, considérant que l’expérience de la salle reste prépondérante dans sa dimension collective, sensible et sociale.

L’année 2021 est celle de la préparation de la 13e édition du festival se déroulera début 2022.

Le budget prévisionnel 2021 est de 155 166 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 11 500 €
TLMD : 6 000 €
Politique de la ville : 5 000 €
Etat : 24 914 €
Métropole : 6 000 €
Recettes propres : 56 290 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 8 000 € à l’association Les Inattendus.

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 : 18 000 € attribués fin 2019 en anticipation pour le festival 2020

AQUARIUM CINE-CAFE - 10 rue Dumont Lyon 4^e

Crée en avril 2016, l’association Aquarium Ciné-Café est installée dans le local qui a accueilli l’un des derniers vidéoclubs de Lyon. Elle gère le lieu de diffusion et de rencontres nommé *L’Aquarium ciné-café*.

L’association se déploie autour de cinq activités principales : une programmation ciné-club, des ateliers d’Education aux Images, des événements favorisant le développement du cinéma émergent, un vidéoclub et un café associatif.

Il s’agit d’un lieu de cinéma d’un nouveau genre, à mi-chemin entre la salle de cinéma/salle de spectacle et un café, en plaçant la convivialité et les logiques participatives au cœur du projet. L’un des enjeux majeurs du lieu est de soutenir le cinéma émergent et de participer à son développement.

L’année 2020 fut particulière avec la fermeture du lieu du 15 mars au 2 septembre. Depuis, c’est une réouverture à minima qui s’est opérée et la mise en ligne du cycle *Aquarium dans ton salon* pendant le confinement.

En plus de ses propres activités, l’Aquarium ciné-café accueille régulièrement de très nombreux partenaires en permettant des avant-premières de films, la tenue de castings en journée, des week-ends d’écriture documentaire, des *Goûters de scénaristes*, des journées d’Etude en partenariat avec l’Université Lyon 2, des tournages de chroniques sur le web. Pendant la crise sanitaire, l’Aquarium a renforcé en particulier cette activité d’accueil à titre gracieux, se prêtant en tant que lieu de tournage auprès de structures audiovisuelles lyonnaises.

Ce lieu participe très activement à la dynamisation du tissu associatif et audiovisuel à l’échelle de Lyon et de sa Métropole.

Le budget prévisionnel 2021 est de 199 143 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 20 000 €
Etat : 4 803 €
Cinémathèque du documentaire : 6 000 €
Recettes propres : 155 218 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Aquarium Ciné Café.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Fonctionnement culture : 4 000 €
Fonds d'urgence : 30 000 €

Association LYF - 1 avenue des Frères Lumières Lyon 8^e

Créée en 2016, l'association LYF promeut le film jeune et sa diffusion. Elle organise, administre et régit l'Union du Film Jeune, le blog *Le Film Jeune Lyonnais*, et le *Festival du Film Jeune de Lyon*. Elle s'attache à promouvoir et valoriser les créations cinématographiques réalisées par des jeunes.

Le *Festival du Film Jeune de Lyon* tend à offrir aux jeunes créateurs et créatrices un espace professionnel de rencontres, un tremplin et un accélérateur de talents en permettant une entrée dans la filière Image & Industries Créatives, sur la Ville de Lyon et ses environs.

L'édition 2020 a pu se tenir à l'automne, avec 1 150 spectateurs. L'édition 2021 se tiendra du 17 septembre au 1er octobre, dans plusieurs lieux de la Ville (programme en cours d'élaboration).

Le Festival a doté les trois grands prix du Festival (LYF D'OR Fiction, Animation et Documentaire) d'un prix de 500 euros.

Le budget prévisionnel 2021 est de 88 299 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 28 000 €
Métropole : 13 000 €
Universités (Jean Moulin Lyon 3, la ComUE Université de Lyon, la Faculté de Droit Jean Moulin et le CROUS) : 33 000 €
Recettes propres : 4 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association LYF.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 1 500 €

REGARD SUD - 1-3 rue des pierres plantées Lyon 1^{er}

L'Association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

L'association dispose d'une galerie dans le 1er arrondissement, où elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle s'attache à faire le lien entre le patrimoine et la modernité, et entre différentes cultures.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise le festival cinématographique *Fenêtres sur le cinéma du Sud* à l'Institut Lumière. Ce festival fait découvrir au public des œuvres cinématographiques des pays du Maghreb et du Moyen-Orient pour aller à la découverte de pays loin et proche à la fois.

La programmation, à travers des films de fiction et des documentaires, rend compte des situations géopolitiques et sociales dans ces pays. Elle offre aussi l'occasion de découvrir des œuvres rares, de production récente, inédites, peu diffusées dans les circuits habituels, avec des temps d'échanges et de rencontres entre le public lyonnais et les réalisatrices invités. Certaines œuvres sont proposées en avant-première ou ont été primées dans des festivals internationaux.

En 2020, la 20e édition, annulée pour le mois d'avril puis reportée à l'automne, n'a finalement pas pu se tenir. Cette année, elle se déroulera les 9 et 10 juillet à l'Institut Lumière (thématique et programme en cours d'élaboration).

Le budget prévisionnel 2021 est de 126 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 18 000 €
Etat: 23 200 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 34 769 €
Métropole : 8 000 €
Recettes propres : 18 500 €

Subvention 2021 proposée pour Regard Sud : 8 000 €

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 8 000 € attribués fin 2019 en anticipation pour le festival 2020

LECTURE ET ECRITURE

ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS - 4 avenue Adolphe Max Lyon 5^e

Fondée en 1700, reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 1867, cette société savante est logée par la Ville au Palais Saint Jean. Ses membres se réunissent en séances publiques et privées pour des communications scientifiques sur différents sujets.

L'académie publie annuellement le compte-rendu de ces séances sous forme d'un mémoire. L'académie possède également une bibliothèque de 20 000 volumes et 4 000 manuscrits, pour la plupart accessibles.

En 2020, le site internet a été enrichi et refondu et l'activité interne a pu être maintenue avec les conférences (une vingtaine) enregistrées et diffusées sur la chaîne Youtube de l'Académie. Seules quelques-unes ont été reportées.

En 2021, les conférences, en ligne ou en présentiel (selon les conditions sanitaires) ont repris. Une grande exposition rétrospective se tient aux Archives Municipales du 19 mai au 2 juillet. Intitulée *Au service de Lyon*, elle permet de mieux comprendre le rôle joué par l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Lyon dans la cité rhodanienne, depuis sa création en 1700 à nos jours.

Pour ce faire, l'exposition s'appuie sur le riche patrimoine scientifique, artistique et littéraire de l'Académie (manuscrits, œuvres d'arts, ...), constitué et conservé depuis sa création à nos jours. Ce projet s'inscrit dans une logique de valorisation de l'histoire et du patrimoine de l'Académie en parallèle avec l'histoire de la ville.

Le budget prévisionnel 2021 est de 30 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 6 000 €
Recettes propres : 24 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 3 500 €

SOCIETE D'HISTOIRE DE LYON - Archives Municipales de Lyon, 1 place des Archives Lyon 2^e

Depuis sa création, en 1807, la Société d'Histoire de Lyon, réunit des chercheurs désireux d'approfondir la connaissance de l'histoire de Lyon et de diffuser le résultat de leurs travaux. Parmi ses membres se trouvent de nombreux universitaires, des conservateur.trices du patrimoine, des spécialistes des techniques des métiers lyonnais, des autodidactes passionnés et éclairés. Aujourd'hui, plusieurs membres de la Société sont sollicités régulièrement par d'autres associations pour des conférences ou des articles.

L'association organise tous les troisièmes lundis du mois aux Archives Municipales de Lyon une conférence sur l'histoire de Lyon. Chaque année, elle en publie les textes et diffuse l'ouvrage à une quarantaine de sociétés savantes. Ces ouvrages contribuent à faire connaître la Ville de Lyon en France et à l'étranger par le biais d'échanges avec ses sociétés correspondantes.

Le rôle de la société est surtout de favoriser des rencontres de chercheurs sur l'histoire de Lyon, de les aider dans leurs recherches et de leur offrir des moyens de diffusion de leurs résultats.

Pour 2021, le cycle habituel des neuf conférences publiques a repris aux Archives municipales, sous format vidéo via la diffusion sur la chaîne Youtube de la Société d'Histoire de Lyon et sur le site internet des Archives municipales.

2021 voit la publication de deux numéros de la Revue d'Histoire de Lyon, ainsi que la poursuite de la rédaction collective d'un dictionnaire des institutions de Lyon sous l'ancien Régime (en collaboration avec les Archives).

Le budget prévisionnel 2021 est de 7 280 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 2 000 €
Recettes propres : 5 280 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € à la Société d'Histoire de Lyon.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020: 1 800 €

LES JOURNEES DE LYON DES AUTEURS DE THEATRE - Médiathèque de Vaise, place Valmy Lyon 9^e

L'association les Journées de Lyon des auteurs de théâtre a pour vocation de repérer, de faire connaître et de promouvoir les textes d'écriture théâtrale contemporaine, d'auteurs vivants. Depuis 1989, elle organise chaque année le plus important concours d'écriture théâtrale, de textes dramatiques francophones inédits (près de 600 manuscrits reçus par an).

Les textes retenus font l'objet d'une promotion qui prend deux formes : l'édition dans une collection de qualité et une mise en espace professionnelle proposée au public.

Fin novembre, chaque année, elle met en place en effet une semaine de manifestation *Les journées de Lyon des auteurs de Théâtre* qui se déroule dans différents lieux, avec la Médiathèque de Vaise (Lyon 9^e) en lieu phare. A l'occasion de cette manifestation, six textes inédits sont mis en espace par des metteurs et metteuses en scène et comédiens-professionnels.

De plus, pendant les journées des auteurs, l'association organise également, en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon, un salon du livre et des revues de théâtre pour soutenir les maisons d'édition qui se consacrent au théâtre, souvent confrontées à une économie difficile et pourtant indispensables pour faire connaître les auteur-trices.

La 32^e édition aura lieu en novembre, mais en format plus léger qu'habituellement, en préfiguration d'un nouveau format prévu en 2022, sur une nouvelle période : avril.

En novembre 2021, il sera proposée au CDN-Théâtre Nouvelle Génération les mises en espace de deux textes lauréats du concours 2021 et les sorties de résidence de la compagnie de théâtre *En Actes*.

De plus l'association organisera la 1^{ère} Rencontre inter étudiante de Théâtre de Lyon intitulées *Les Journées Marathon* initialement prévues 17 et 18 avril 2021, à L'ENSATT, et reportées en septembre.

Il s'agit de promouvoir les écritures dramatiques contemporaines auprès des futurs comédiens-nes.

Le budget prévisionnel 2021 est de 46 900 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 12 000 €
Etat : 13 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 14 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € aux Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 10 000 €

ADCARLY- 40 rue d'Arménie Lyon 3^e

Crée en 1993, cette association a pour but de faire connaître et développer et promouvoir la culture, la langue et les traditions arméniennes à Lyon. Elle compte 80 adhérents. Elle organise régulièrement des rencontres, des conférences-débats, des présentations de livre, des spectacles musicaux ou théâtraux, contes pour enfants et projection de films. Elle anime aussi un club d'échec.

L'action de cette association s'inscrit dans le cadre de la politique de la Ville de Lyon qui entretient avec l'Arménie, et plus spécialement sa capitale Erivan, des relations de coopération fortes.

Durant cette première moitié d'année 2021, la programmation a été annulée. Avec la réouverture des lieux, des conférences vont pouvoir reprendre (programmation en cours).

Le budget prévisionnel 2021 est de 33 400 € avec en principales recettes attendues:

Ville de Lyon : 28 000 €
Mécénat : 5 000 €
Recettes propres : 5 400 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'ADCARLY.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 28 000 €

HF AUVERGNE-RHONE-ALPES (HF AURA) - 10 rue de Vauzelles, Village Sutter Lyon 1^{er}

Créée en février 2008 l'association HF AURA se donne pour objectifs le repérage des inégalités entre les hommes et les femmes dans les milieux de l'art et de la culture, et en particulier dans le milieu du spectacle vivant ; la mobilisation contre les discriminations observées ; l'évolution vers l'égalité réelle (collecte de données, analyse, diffusion des données, sensibilisation).

L'association milite en particulier autour de trois axes principaux : l'accès des femmes aux postes de direction et aux moyens de production et de diffusion, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la promotion du Matrimoine pour mettre en visibilité la contribution des femmes à l'histoire des arts.

Chaque année depuis 2016, le mouvement organise ses universités de Printemps, évènement qui permet aux dix collectifs HF actifs au niveau régional, de se retrouver mais également d'inviter un large public à réfléchir sur les questions de genre et d'égalité.

Les Universités du Mouvement HF, initialement prévues aux Subs en mars puis en novembre 2020, ont finalement été reportées aux 23 et 24 octobre 2021 (dates à confirmer) au Théâtre de la Croix-Rousse.

Cet évènement sera ouvert au public et proposera des conférences, rencontres et performances artistiques. La programmation (en cours) sera fortement marquée par l'actualité.

Le budget prévisionnel 2021 est de 46 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 5 000 €
Egalité : 5 000 €
Etat: 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 10 000 €
Métropole : 4 000 €
Recettes propres : 7 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association HF.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

44 MAISON DES PASSAGES - 44 rue Saint Georges Lyon 5^e

Créée en juillet 2005, l'Association le 44 Maison des Passages, fait vivre un lieu et un projet culturel consacrés aux dialogues interculturels, à la valorisation de la diversité et à la défense des principes d'égalité et de fraternité. Installée au cœur du Vieux Lyon, quartier qui a vu se développer des courants identitaires, elle lutte contre toutes les formes de discriminations. Ouverte à tous les publics, elle se veut un espace convivial, un lieu d'accueil de compagnies d'artistes et d'associations.

En 2021, le 44 Maison des Passages poursuit ses activités et élargit ses partenariats, pour diversifier son public et pour renforcer son ancrage local, à l'échelle du quartier (avec ses activités in-situ), de l'agglomération (avec les cycles *France-Maghreb*, *Perspectives antiracistes et postcoloniales* et *De 68 à 2020 : féministes tant qu'il le faudra*) et de la région (avec le Festival *Itinérances Tsiganes*).

Elle poursuit également le partenariat avec le Théâtre du Désordre des Esprits et c'est ainsi que dans le cadre du *Magnifique Printemps* une version numérique du *Langage des anges* a été proposée sur le site internet de la Maison des Passages.

Le 44 Maison des Passages, s'est également rapprochée de l'association *Dans Tous les Sens* qui organise des ateliers d'écriture à Vaulx-en-Velin. Elle accueille des représentations pour les restitutions publiques de ces ateliers d'écritures.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 111 680 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 15 000 € Egalité : 15 000 € Politique de la ville : 6 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 6 000 €
Métropole : 15 000 €
Recettes propres : 45 680 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 2 000 € pour la Maison des Passages.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 :
13 000 € (Egalité)

CA PRESSE -28 rue Denfert Rochereau Lyon 4^e

Cette association, créée en 2019 a pour but la défense et la promotion du dessin de presse, d’actualité, d’humour et plus généralement toute autre création artistique par l’édition, la diffusion sur supports actuels ou futurs et l’organisation de diverses manifestations publiques destinées à les faire connaître. Cette association a pour but également la défense de la liberté d’information sous toutes ses formes.

Depuis 2018, les *Rencontres du dessin de presse* menées en partenariat avec la Mairie du 4^e arrondissement ont pour but de présenter le travail des dessinateurs de presse, de découvrir leur trait. Elles souhaitent également être un espace de réflexion sur les sujets de société à travers le dessin de presse et la liberté d’expression.

Né sur la colline de la Croix Rousse à Lyon, le festival est aujourd’hui porté par l’association indépendante Ca presse et tend à rayonner sur l’ensemble de la Métropole Lyonnaise. Elle organisera du 18 au 21 novembre, la 3^e édition des *Rencontres du dessin de presse*, avec de nombreux échanges et ateliers autour de la liberté d’expression et quatre expositions :

- 1 exposition collective d’une quinzaine de dessinateurs français de presse ;
- 1 exposition rétrospective sur l’histoire de la caricature ;
- 1 exposition rétrospective du dessinateur Willem ;
- 1 exposition d’artistes étrangers sur le thème « 2021, L’Odyssée de l’espèce ».

La Maison Pour Tous des Rancy (Lyon 3^e), la MJC du Vieux-Lyon (Lyon 5^e) et la bibliothèque municipale de la Part Dieu accueilleront ces expositions.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 110 045 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 20 000 €
Métropole : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Villeurbanne : 8 000 €
Recettes propres : 31 000 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 3 000 € pour Ca Presse.

Pour information, pas de demande de subvention en 2020.

LES LIEUX

KOMMET - 2 grande rue de la Guillotière Lyon 7^e

Créée en mars 2019, Kommet a pour objet le soutien, la promotion et le développement de l'art contemporain sous toutes ses formes. Kommet se présente comme un lieu d'art contemporain destiné à la promotion et au soutien d'artistes et commissaires d'exposition émergents, vers une insertion dans le monde professionnel. L'association travaille sur une programmation éclectique, soucieuse d'être en phase avec la diversité des pratiques artistiques développées par les artistes actuels.

En 2020 et cette période inédite de confinement, Kommet a eu la volonté de continuer à diffuser et à promouvoir les artistes émergents. Sur la base d'un appel à projet en ligne sur les réseaux et son site internet, le lieu a invité les artistes à être présents dans ses « murs virtuels ». Les artistes sélectionnés ont bénéficié d'une mise en avant sur Instagram, Facebook ainsi que sur le site internet du lieu et ont pu ainsi continuer à être visibles.

Pour 2021, la situation sanitaire actuelle a encore lourdement impacté la programmation du lieu. En accord avec les artistes, des aménagements et certains reports ont été actés. Pour le mois de janvier 2021, une exposition à emporter « click and collect » a été imaginée avec l'artiste Cyprien Desrez. Kommet a souhaité ainsi trouver un format qui puisse fonctionner même si un nouveau confinement devait survenir. En mars, la période étant trop incertaine pour maintenir une exposition, Kommet a poursuivi ses missions en faveur de la jeune création, en invitant l'artiste Hélène Hulak en résidence.

En parallèle, en collaboration avec un cabinet de conseils et d'expertise comptable et le macLYON, Kommet a proposé, sur les mois de mai et juin, un cycle de 4 conférences-formation dédié aux artistes-auteur-riche-s qui s'est déroulé dans la salle de conférence du Mac.

Depuis sa création installée dans un petit local montée des Carmélites, Kommet déménage cet été pour s'installer à la Guillotière, rue Mortier (Lyon 3^e) dans un plus grand espace, partagé avec l'association studio Ganek et huit artistes issus de l'association Cagnard.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 68 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 15 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 22 317 €
Mécénat : 8 300 €
Recettes propres : 7 633 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour Kommet.

Pas de demande en 2020.

GAMUT - 102 grande rue de la Guillotière Lyon 7^e

Créée en août 2020, l'association GAMUT a pour objet de gérer des lieux culturels, la création d'évènements artistiques, et plus largement de favoriser le développement et le support d'actions culturelles, de médiation, de diffusion dans le domaine de la culture, des médias et des nouvelles technologies. L'association s'est d'abord fait connaître en organisant des évènements culturels dans une salle de spectacle du 7^{ème} arrondissement de Lyon, Chromatique.

La rencontre de l'association avec les VNF (Voies Navigables de France) a fait naître un projet de vitalisation du Fort de Saint-Just à travers une occupation temporaire du lieu par GAMUT, depuis fin 2019.

Juché sur les hauteurs du 5e arrondissement de Lyon, GAMUT met en œuvre dans le Fort des résidences artistiques avec tous types de disciplines et de créateurs, menant des projets artistiques, d'artisanat, et d'éco-construction. Elle accompagne les artistes locaux dans la conduite de leurs projets créatifs, et diffuse la culture sur le territoire lyonnais afin de la rendre accessible au plus grand nombre. Elle développe un travail de médiation notamment avec le lien grandissant qu'elle entretient avec le Centre Social Saint-Just. Cette collaboration se traduit par l'animation par les artistes et adhérent-es de l'association de plusieurs ateliers créatifs (dont l'élaboration d'une fresque à la Sarra) et d'initiation à l'éco-construction et au jardinage.

Après avoir codirigé la programmation culturelle à Chromatique durant la saison 2019-2020, Gamut se réassocie à Bitume pour la curation de deux expositions thématiques en 2021, faisant l'objet d'une résidence au Fort de Saint Just. GAMUT lie également un partenariat avec le collectif le Grand Nid de Poule en permettant la Construction de la scénographie au Fort pour le festival de théâtre de rue *La Basse cour* qui se déroule à l'Amphithéâtre des Trois Gaules au début de l'été.

Gamut mène également un projet de mémoire du Fort. Ce projet de recherche et de documentation autour du Fort mobilise tous les résident-es du Fort sous l'impulsion du collectif *Ateliers La Mouche*, association de valorisation du patrimoine urbain qui est résidente du Fort. Ce projet a pour objectif de retracer l'histoire du lieu et sera l'occasion de rencontres et d'échanges avec d'autres acteurs locaux, ainsi qu'avec les habitant-es du quartier. Il fera l'objet de restitutions artistiques sur différents médias.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 32 055 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 7 600 €
Polville : 6 500 €
Recettes propres : 17 955 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour GAMUT.

Pas de demande en 2020.

ELSHOPO – 67rue Sébastien Gryphe Lyon 7^e

Créée en 2007, l'association Elshopo conduit une activité artistique foisonnante qui revisite l'univers de l'industrie graphique en s'appuyant sur un usage décalé et décomplexé de la sérigraphie, faisant le lien entre le design, la mode, le jeu vidéo, la

performance, et même la cuisine. Le but est de proposer une nouvelle approche de la technique et créer des croisements entre les disciplines.

Elshopo soutient principalement des projets en arts numériques, précisément dans le domaine du jeu-vidéo expérimental, croisant design et arts graphiques, musique, art contemporain, performance ou recherche scientifique.

Depuis décembre 2016, l'association Elshopo occupe un local près de la place Jean Macé, nommé *Cosmodule* dans lequel est installé l'atelier de quatre artistes résidents, ainsi qu'un espace galerie. Dans ce local, l'idée est de développer régulièrement le projet *Okonomiyaki Party*, un format qui propose de réunir le public autour d'une micro architecture inspirée des stands de street-food japonais, en parallèle à des expositions, des workshops, ou des concerts.

A travers le format convivial de ces événements, Elshopo souhaite contribuer à créer des croisements autour ces pratiques et participer à la dynamique de la scène locale des arts graphiques et numériques.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 36 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 6 000 €
Institut français : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 000 €
Recettes propres : 25 200 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour Elshopo.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €.

Meeercredi Productions - 67 bis rue de Marseille Lyon 7^e

L'association Meeercredi productions a été créée en 2018 pour favoriser la diffusion de projets culturels avec la volonté sur le soutien à la jeune création et à la promotion des activités des jeunes artistes en voie de professionnalisation. L'association Meeercredi productions, sollicitée par l'équipe de Bitume, se voit désormais chargée de l'organisation des activités culturelles de Chromatique (rue Saint Michel dans le 7^e arrondissement).

Chromatique a en effet ouvert en avril 2019 sous la direction de Bitume ; il s'agit d'un espace créatif, inclusif et festif, mais aussi immersif où se croisent des expositions/concerts/ spectacles vivants.

En 2020, à partir de mi-mars, plus aucune activité n'a pu se faire. Chromatique n'a pu rouvrir à partir du mois de juin. Le lieu a donc pu accueillir du public en configuration café-bar avec application des restrictions sanitaires jusqu'au confinement de la fin octobre.

L'exposition *Et maintenant ?* (mois thématique sur l'historique du 51 rue Saint Michel), prévue en 2020, est reportée du 27 mai au 23 juin 2021. Un premier accueil de résidence arts-numériques est en cours autour du projet *DOMO* avec les artistes Chufy, Clément Pinaut (Mapping) et Ludovie (Musique) avec l'exposition *Domo A* prévue durant le mois

de septembre. La fin de l'année se clôturera avec un salon non académique de peinture et de sculpture.

L'exploitation de la grande salle est dédié aux spectacles vivants et aux arts visuels, des expositions à 360° et vernissages immersifs – sur appel à projet, vont se réaliser, la volonté est de favoriser le croisement des disciplines et proposer aux publics des formats nouveaux. L'objectif est de donner une plus grande place aux arts numériques et à l'expérimentation technique.

Côté musique, Meeercredi productions prévoit de programmer des concerts acoustiques, la mise en place de captation live d'artistes pour leur promotion, la création du concept *Concerts Chromatiques au casque*.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 137 585 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 40 000 €, TLMD : 4 100 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Etat : 10 000 €
Recettes propres : 72 703 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € pour Meeercredi productions.

Pas de demande en 2020

SUPERPOSITION - 24- cours Lafayette Lyon 3^e

Association créée en 2016, elle est dédiée à la promotion de l'art urbain, des artistes de street-art, à la valorisation d'espaces urbains isolés, murs de rue, escaliers des quartiers de Lyon. L'association a porté des évènements comme l'*Urban Art Jungle Festival* et des interventions plus spécifiques telles que la création de fresques murales (escaliers Mermet, fresque au sol rue Victor Hugo), ou encore l'occupation temporaire de lieux comme un local au Centre commercial Confluence ou plus récemment l'occupation du fort Saint Laurent place Bellevue (Lyon 4^e).

Depuis septembre 2020, l'association occupe de manière éphémère un nouvel espace dans le 3^e arrondissement « *La tour Superposition* », boulevard Vivier Merle (3^e). Cette occupation intègre plusieurs résidences d'artistes et avait hébergé fin 2020 les ateliers de l'ADERA.

Superposition a organisé en mars 2020 à la galerie des Terreaux l'exposition *Spraying board* (écourtée en raison du confinement) et compte montrer une deuxième édition en 2021 dans ses locaux. Elle a également pour projet la création d'un parcours artistique en partenariat avec la Mairie du 1^{er} autour de plusieurs escaliers peints sur le même modèle que les escaliers passage Mermet.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 335 878 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 22 000 €

Institut français : 18 820 €
Etat : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Recettes propres : 289 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour Superposition.

Pour information, pas de demande de subvention de fonctionnement au titre de
l'année 2020
Fonds d'Urgence : 2 000 €

LES EQUIPES ARTISTIQUES

Cie Les Sciences Naturelles - 52 rue Saint Michel Lyon 7^e

La Compagnie Les sciences Naturelles est une association créée en 2016, par les artistes Clément Vercelletto (issu de la musique, formé au CRR et à l'ENM de Villeurbanne) et Bastien Mignot (issu du théâtre et de la danse). Elle a pour objet la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques contemporaines dans les champs du théâtre, de la danse, la musique et les arts plastiques.

Les Sciences Naturelles proposent des chorégraphies, des mises en scènes, des musiques, des performances.

Leurs différents spectacles *La Mélodie des Choses*, *Tape ensemble*, *Le Ciel était trop nuageux pour voir les étoiles*, ont fait l'objet d'accueils en résidence aux SUBS et de coproduction.

En 2020, le projet *Tape Ensemble* aurait dû être présenté au mois de novembre aux SUBS pour une série de représentations qui ont été annulées. De même, le live musical *Sarah Terral* a été également annulé mais il a pu donner lieu à une conférence en ligne en partenariat avec l'ENSBA.

La compagnie développe deux créations sur l'année 2021 : *Un regard suffit à rayer l'invisible* et *Devenir imperceptible*. *Devenir imperceptible* a été accueillie en résidence aux SUBS en avril qui soutient en co-production avec le Grame. La création sera présentée lors de la *Biennale des musiques exploratoires* en mars 2022 aux SUBS.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 117 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Etat : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 €
Société Civile (DICREAM) : 10 000 €
Recettes propres : 53 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour Les Sciences Naturelles.

Pas de demande en 2020

ADRIEN M CLAIRE B - 54 quai St Vincent Lyon 1^{er}

Fondée en 2004 et implantée à Lyon depuis mai 2011, l'objet de l'association est de favoriser, développer et promouvoir la création et diffusion de spectacles et expositions plastiques de la compagnie.

La compagnie Adrien M & Claire B crée des formes allant du spectacle aux installations dans le champ des arts numériques et des arts vivants. Elle est co-dirigée par Claire Bardaine et Adrien Mondot. Leur démarche place l'humain au centre des enjeux technologiques, et le corps au cœur des images, avec comme spécificité le développement sur mesure de ses outils informatiques.

Désormais la compagnie est articulée autour de ses deux lieux complémentaires :

- à Lyon, le siège social de la compagnie, les bureaux de production, de coordination et de diffusion, un espace de rencontres et de réunion, de showroom.
- à Crest (Drôme), lieu dédié à la recherche et la création des projets de la compagnie, avec un accueil en résidence. Ouvert au printemps 2020, c'est un lieu de travail dénommé *la Villa Aphea...*

C'est dans ce nouveau lieu de résidence qu'est née la dernière création *Vanishing act.*, à l'invitation du ballet de l'Opéra de Lyon : la compagnie Adrien M & Claire B a signé un solo de 15 minutes pour le danseur Tyler Gasler qui prend place dans le programme *Danser encore*, produit et diffusé par l'Opéra de Lyon.

Les premières représentations devaient avoir lieu en décembre 2020 au CND de Pantin (93) mais n'ont pu se faire. Cela devrait avoir lieu les 5 et 6 juin 2021 aux Subsistances dans le cadre de la *Biennale de la danse*. Un programme a été réalisé pour la chaîne Arte en scène.

Un nouveau projet *Faune* est en cours et sera certainement présenté à Lyon à la fin de l'année.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 787 710 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Etat : 80 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 40 000 €
Sociétés Civiles : 22 000 € (SCAN et DICREAM)
Recettes propres : 578 966 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € pour Adrien M & Claire B

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 :
10 000 €

AADN – 2 rue d'Arménie Lyon 3^e

Depuis 2004, l'AADN (Assemblée Numérique des Diversités Artistiques), a pour objet la création et le développement artistique et culturel en lien avec les technologies numériques. L'AADN porte une démarche qui s'incarne dans les rencontres entre arts, sciences et technologies.

Son projet artistique poursuit les objectifs suivants :

- Porter des projets artistiques singuliers de leur détection jusqu'à leur diffusion : Favoriser l'émergence et la prise de risque / Accompagner le processus de production / structurer leur rayonnement via les réseaux professionnels ;
- Partager et transmettre des expériences, des pratiques et des imaginaires artistiques.

L'association structure son activité autour de deux pôles complémentaires :

- Pôle création : L'AADN détecte et incube les talents artistiques de demain, dont des artistes lyonnais. Elle repère puis accueille des artistes en résidence par son programme de résidence (au Planétarium de Vaulx en Velin et au Lab Lab à Villeurbanne qui s'agrandit en 2021). Elle les forme, les accompagne et les aide à se professionnaliser et à rayonner. Elle produit avec eux des œuvres singulières. Ces dernières sont présentées au public local, régional et diffusées et exportées à l'international ;
- Pôle transmission : L'AADN organise des rencontres pour découvrir, des ateliers pour s'initier, des workshops pour se perfectionner et des formations pour monter en compétence à destination d'un public professionnel et semi-professionnel. C'est ainsi qu'elle organise mensuellement dans ses locaux à Lyon des ateliers Pair-à-Pair, qui sont des rencontres d'échange autour des pratiques de création en arts numériques. Elle organise également des workshops d'expérimentations collectives.

2021 voit le jour de la création *Le Phare* - installation urbaine interactive itinérante qui sera présentée en fin d'année. Une résidence a eu lieu en juin aux Ateliers Frappaz (Villeurbanne).

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 459 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 30 000 €
Ville de Lyon investissement : 15 000 €
Etat : 45 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 58 500 €
Métropole : 30 000 €
Villeurbanne : 1 500 €
Recettes propres : 256 900€

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € pour AADN.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 :

6 000 €

Fête des Lumières 2020 : 41 000 €

Fonds d'urgence : 6 000 €

INVIVO - 63 bis rue Villon Lyon 8^e

Fondée en 2012, l'association INVIVO est composée d'un collectif qui a pour but principal de créer et produire des spectacles mêlant théâtre et arts numériques, de promouvoir l'interdisciplinarité, de valoriser les pratiques de la scénographie, la lumière, le son et la vidéo au service du spectacle vivant.

Cette année 2021 sera consacrée à la création et la diffusion de la pièce VR *Les aveugles* qui sera présentée au Théâtre Nouvelle Génération-CDN de Lyon en novembre dans le cadre de *Micro-mondes*, puis Châlon/Saône et à la biennale NémO au Cent-Quatre. La précédente création *Céto*, destinée au jeune public, continue d'être diffusée sur le territoire, mais de nombreuses dates ont été annulées en ce début d'année.

En parallèle, une résidence a débuté au début de l'été au Canada avec l'équipe canadienne Youtheatre à Montréal.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 246 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Ville de Lyon Investissement : 10 000 €
Institut français : 7 000 €
Etat : 11 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 24 000 €
Société Civile (CNC) : 70 000 €
Bourse OFQJ : 1 600 €
Ressources propres : 117 650 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour INVIVO.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 :
2 000 €

XLR project - 20 rue Longue Lyon 1^{er}

Créée en 1999, XLR project, mené par Nicolas Ticot, met en place des dispositifs et créations artistiques dont le médium central est la vidéo. XLR réalise des spectacles et des performances multimédias pluri et tran-disciplinaires.

XLR Project collabore avec des artistes qui évoluent dans tous les arts du spectacle en créant des visuels qu'il diffuse sur des scénographies conçues pour des concerts de musique, des spectacles de danse, des arts de la rue...

XLR Project élabore aussi des œuvres multimédias interactifs, des performances audiovisuelles, des vidéos artistiques, des mappings sur monuments...

En 2020, XLR a participé à l'inauguration de la salle Barbara à la MJC Montchat et a collaboré avec l'Auditorium de Lyon sur la création d'une scénographie de l'atrium (lumières et projections mapping).

Cette année, XLR est artiste associé au Toboggan à Décines.

Sur 2021, deux projets de reprises sont prévues :

- *Digital Vaudou* : diffusion de 5 dates prévue en 2021 en France (sous réserve selon évolution crise sanitaire)
- *Medicine Man Orchestra* : XLR Project a élaboré la scénographie pour la création de fresques lumineuses en trois dimensions synchronisées à la musique.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 142 100 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 14 000 €
Métropole : 5 000 €
Recettes propres : 123 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour XLR project.

Pour information, pas de demande au titre de l'année 2020.

LALCA – 6 rue des Fantasques Lyon 1^{er}

L'objet de l'association, créée en 2008, est d'interroger la fabrique et la pratique des territoires. La compagnie d'architectures Local à louer, dit LALCA, est un laboratoire de recherche théorique et expérimentale qui a pour but d'organiser et de produire des projets artistiques et des manifestations culturelles.

LALCA se trouve au croisement des champs disciplinaires de la création visuelle, sonore et vidéo, et de la recherche urbaine. Les créations permettent de faire entendre les voix empêchées, de construire des projets de créations avec des personnes précaires et vulnérables et enfin de générer du débat public autour des exclusions urbaines.

En 2021, LALCA poursuit ses créations sonores avec les personnes en situation de grande précarité, et ses installations dans l'espace urbain pour faire entendre leurs voix.

3 résidences sont en cours : aux bains-douches de Gerland à Lyon, Place Carnot, dans l'espace public, et au CADA de Villeurbanne.

De ces résidences, vont naître treize créations : huit pièces sonores ou récits de vi(II)es, deux créations sonores polyphoniques, trois installations/performances et une édition.

De son travail artistique et de recherche pluridisciplinaire, LALCA tire des enseignements sur la manière d'entendre les expertises urbaines des personnes les plus vulnérables, sur la manière de penser et de connecter entre eux les lieux d'hospitalité de la ville et sur l'habiter au sens large, entrevu par le prisme de l'absence d'un logement conventionnel.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 74 955 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon culture : 3 000 €,
Polville: 4 000 €
CCAS : 1 000 €
Etat : 9 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Métropole : 8 000 €
Villeurbanne : 1 500 €
Mécénat : 20 000 €
Recettes propres : 23 455 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 000 € pour LALCA.

Pas de demande en fonctionnement culture 2020 (mais 5 000 € de la politique de la Ville et 1 000 € du CCAS)

LES STRUCTURES RESSOURCES

DOCUMENTS D'ARTISTES AUVERGNE-RHONE-ALPES – 30 rue Louis Thevenet Lyon 4^e

L'association Documents d'Artistes Auvergne-Rhône-Alpes (DDA-RA) a été créée en 2008 pour constituer un fonds documentaire en ligne, dédié aux artistes visuels -vivants- de la région.

Outil au croisement de la documentation et de la communication, le site www.dda-ra.org présente des dossiers numériques conçus avec les artistes et constitués de nombreuses ressources documentaires (reproductions d'œuvres, vues d'expositions, vidéos, textes, bibliographies, actualités, etc.), permettant aux visiteurs d'aborder la richesse du travail des artistes et rendre compte de l'évolution des productions artistiques contemporaines.

Le site constitue ainsi une plateforme relais entre la création, le milieu professionnel et les publics. Il documente aujourd'hui près de 90 artistes régionaux, dont une grande partie lyonnaise. Le fonds documentaire augmente régulièrement, (environ huit nouveaux dossiers et quinze actualisations par an en moyenne).

Sans se substituer à la rencontre directe avec les œuvres, le site permet de découvrir des artistes, de situer leurs parcours et contextes de production et donne un aperçu du dynamisme de la scène artistique territoriale. Cet outil a notamment pour but de stimuler la fréquentation des lieux de diffusion et l'intérêt pour l'art contemporain.

En plus du travail de documentation et d'édition en ligne sur son site internet, l'association DDA-RA réalise des événements publics ponctuels (expositions, projections vidéos, conférences, visites d'ateliers,...) pour présenter le travail des artistes et les faire rayonner. Elle développe des contacts privilégiés et collaborations avec le milieu de l'art. L'équipe mène également des actions pédagogiques et de médiation pour présenter son travail éditorial et promouvoir les artistes auprès de publics variés.

Par ailleurs, après avoir partagé les ateliers de jeunes artistes de l'Adéra à Décines, l'équipe de DDA-RA s'est installée depuis juin 2020 dans les locaux partagés de la Halle des Girondins (Lyon 7^e) et souhaite contribuer à la dynamique impulsée par ce lieu de travail pluridisciplinaire, notamment en direction du quartier.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 92 280 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 3 000 €
Etat : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 48 000 €
Autres : 11 600 €
Recettes propres : 6 200 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour Documents d'Artistes.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

Association Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes (AC// RA) - 15, rue Sully Décines-Charpieu

L'association AC//RA – Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes a été créée en 2013 avec pour mission de concevoir et d'animer un portail numérique dédié à l'actualité de l'art contemporain, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le portail vise à valoriser la scène artistique contemporaine de la région et à contribuer à son dynamisme et à son rayonnement. À l'heure actuelle, l'annuaire regroupe 113 lieux d'art répartis dans les 12 départements, dont une grande partie sur la Métropole lyonnaise. L'association communique gratuitement sur les actualités de ces structures (expositions, résidences, événements, ...) à l'échelle régionale et nationale.

L'association porte un projet autour de 3 axes principaux :

- La diffusion et la communication de l'actualité de l'art contemporain en région à travers le portail numérique ;
- L'accompagnement du processus de structuration du secteur des arts visuels ;
- La représentation du secteur des arts visuels à l'échelle régionale et nationale.

AC//RA a porté à l'échelle régionale un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) intitulé [Panorama 2018/20]. De ces concertations est né un plan d'actions – regroupant 39 propositions – qui vise à améliorer la situation des arts visuels dans la région.

Parallèlement à cette mission de structuration du secteur des arts visuels, l'association a porté ou participé à de nombreux projets en vue d'une plus forte représentation des arts visuels à l'échelle régionale et nationale : le Forum *Entreprendre dans la Culture*, le Contrat Objectif Emploi Formation (COEF) Culture.

L'année 2021 est une étape importante pour l'association avec la mise en application d'une partie des propositions issues du Plan d'actions de [Panorama 2018/20] autour de quatre grandes problématiques : la structuration du réseau, la sensibilisation des élus, la mutualisation et la formation professionnelle. Des groupes de travail spécifiques sur leur mise en application sont organisés durant l'année 2021.

La rédaction et la diffusion de fiches-ressources est également une première étape vers la constitution d'un centre de ressources.

Enfin, courant mars 2021, l'AC//RA s'est installé avec les ateliers du Grand Large (ex-ADERA) à Gerland. Ensemble, ils souhaitent organiser des journées d'informations (obligations juridiques, administratives...) et de l'accompagnement à destination des jeunes artistes.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 43 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 1 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 33 000 €

Conseil Général : 6 000 €
Autres : 2 000 €
Recettes propres : 1 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 000 € pour l'association Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes (AC// RA)

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 0

LES EVENEMENTS

ASSOCIATION ADELE - 10 rue de Crimée Lyon 4^e.

Afin de créer une dynamique positive sur le territoire de l'art contemporain de la Métropole lyonnaise et de Saint-Étienne, différents lieux d'expositions se sont réunis afin de promouvoir la création contemporaine. Adèle est née de cette dynamique. Créée en 1997, elle regroupe actuellement 37 structures publiques et privées d'art contemporain.

Ce réseau a pour objectif de favoriser et valoriser la création artistique contemporaine, de fédérer ses acteurs autour d'enjeux partagés ainsi que de faciliter l'accès et la compréhension de l'art contemporain au public le plus large.

Le réseau propose régulièrement des parcours de visites d'expositions, accompagnés d'un médiateur : les *Samedis d'Adèle*, et des discussions autour de sujets liés à l'art contemporain: les *Tables Rondes d'Adèle*. Ces temps de rencontre sont ouverts à tous sur réservation.

L'édition trimestrielle d'un agenda, et une newsletter mensuelle récapitulant les vernissages, conférences, performances et autres événements viennent compléter le site internet. L'objectif principal de l'association est une coopération autour d'une communication commune.

En 2021, Adèle a voulu marquer la réouverture des lieux en mai par une manifestation autour et avec les lieux qui composent le réseau, pour favoriser les échanges, retisser des liens et défendre une nouvelle géographie artistique face à la crise traversée par le secteur culturel en premier lieu. Pensée comme un vaste parcours sur le territoire, cette manifestation artistique dénommée *le mai d'Adèle*, a pris la forme d'une déambulation sur le dernier week-end de mai, du jeudi 27 mai au dimanche 30 mai. Cet événement s'est appuyé ainsi sur les expositions et événements des lieux membres du réseau avec des propositions de parcours de visites renforcées et des tables-rondes : sur quatre jours, plusieurs parcours de visite accompagnée ont permis de rejoindre plusieurs lieux d'exposition, à Lyon et dans la métropole ainsi qu'au départ de Lyon vers des lieux les plus éloignés.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 52 893 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €

Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Métropole : 3 500 €
Recettes propres : 6 750 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour ADELE

Pas de demande en 2020.

TROI3 – 174 boulevard de la Croix Rouse Lyon 1^{er}

L'association TROI3 a été créée en 2014 et rassemble des entités venues d'univers artistiques différents pour créer, organiser, promouvoir et diffuser des événements culturels pluridisciplinaires. Le street artiste lyonnais Cart 1 est à la tête de ce collectif.

Du 1^{er} au 31 octobre 2021, Troi3 organisera la 3^e édition du festival *Peinture Fraîche*, festival international de street art à travers la réalisation d'œuvres de 15 artistes internationaux et 30 artistes lyonnais. Ces œuvres seront créées en amont de l'événement, ou en direct face au public. La Halle Debourg, dans le 7^e arrondissement, restera le centre névralgique du festival.

Des interventions artistiques sont prévues sur différents sites de la Ville, ainsi que des collaborations avec des institutions culturelles de la Métropole (programmation en cours).

L'année dernière, la 2^{ème} édition initialement prévue en mai avait été reportée du 2 au 25 octobre, et avait attirée 58 989 visiteurs, malgré la jauge réduite due aux mesures sanitaires et au couvre-feu, mais grâce à une durée plus longue (21 jours) par rapport aux 10 jours de 2019. Une billetterie en ligne avait été mise en place et des créneaux horaires de visite étaient proposés afin de maîtriser la jauge et permettre le respect des mesures sanitaires de distanciation sociale en vigueur.

Pour 2021 et le troisième rendez-vous, *Peinture Fraîche* célébrera le street art tout le mois d'octobre 2021, afin de permettre au public le plus large de venir, même dans le cas de mesures sanitaires maintenues. Technologies, solidarité, écologie et lutte pour les droits sociaux seront les fils rouges de cette nouvelle édition qui se déploiera à travers une scénographie renouvelée.

Le festival continuera de s'adapter à la crise sanitaire actuelle qui limite les déplacements en mettant en place une visite virtuelle à 360 degrés de l'exposition. L'accès sera rendu pendant et après le festival, permettant un rôle de conservation et d'archivage, précieux pour le mouvement street art, art éphémère par excellence.

L'édition 2 avait déjà permis d'appréhender les œuvres des artistes en réalité augmentée. Cette année, la réalité augmentée dévoilera une autre facette des œuvres : à l'aide de son smartphone ou d'un visio-guide prêté par le festival, le visiteur aura accès aux *time laps* de la réalisation de chaque œuvre murale. Il verra l'artiste en train de construire son œuvre, découvrant sa méthodologie, mais également sa technique. La réalité augmentée aura donc un véritable rôle pédagogique pour le spectateur.

Peinture Fraîche se place comme événement écoresponsable : réduction des déchets et recyclage ont été mis en place lors de la seconde édition. Pour 2021, le festival ambitionne d'aller encore plus loin et applique l'éco-responsabilité au montage/démontage et au transport des artistes invités.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 487 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Etat : 12 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Métropole : 15 000€
Mécénat/parrainage : 95 000 €
Recettes propres : 330 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 30 000 € pour TROI3.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 :
10 000 €
Fonds urgence : 15 000 €

LA SAUCE SINGULIERE 33 rue pasteur Lyon 7^e

Créée en 2005, l'association La Sauce Singulière organise la *Biennale Internationale d'Art Hors Normes de Lyon* (dite BHN). La 9^e édition, sur le thème « *C'est pour cela qu'on aime les libellules* », se déroulera du 13 septembre au 28 septembre 2021 à Lyon.

La BHN réunira en tout une centaine d'artistes et présentera au public une frange de l'art contemporain placée sous le terme d' « art singulier », encore appelée « art brut ».

Le lieu central sera la Galerie des Terreaux, mais elle investira également une quarantaine de lieux répartis sur la Métropole et la Région (programmation en cours).

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 196 750 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 25 000 €
Politique de la ville : 2 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Métropole: 25000 €
Recettes propres : 26 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour La Sauce Singulière.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 :
4 000 €
Fonds d'Urgence : 2 000 €

LE REVERBERE – 38 rue Burdeau Lyon 1^{er}

L'association le Réverbère concentre son activité sur la photographie contemporaine. Cette année, trois expositions sont présentées dans la galerie et une quinzaine d'expositions présentées hors les murs en France.

Le Réverbère fête ses 40 ans en 2021, et prépare une exposition rétrospective de l'œuvre de William Klein prévue en fin d'année.

Le Réverbère continue d'éditer et de diffuser, deux fois par an, un guide gratuit autour des expositions de photographies à Lyon : *Photographies Lyon &co.*

Depuis plus de 10 ans, le Réverbère est la seule galerie lyonnaise à participer à *Paris Photo*, première foire internationale dédiée au médium photographique, qui se tient chaque année sous la verrière du Grand Palais à Paris. En 2020, du fait de la crise sanitaire, cette foire n'a pu avoir lieu.

La prochaine édition de Paris Photo, du fait des travaux de rénovation du Grand Palais, se tiendra du 11 au 14 novembre 2021 au Grand Palais Éphémère, situé au Champ-de-Mars.

C'est à ce titre qu'il est proposé d'accorder une subvention au Réverbère.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 318 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Recettes propres : 301 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour Le Réverbère.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 4 000 €

Fonds d'urgence : 12 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2021, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 28 structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu ladite convention,

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 157 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	Montant
-------------	---------

ASSOCIATION		Montant	
CINEMA 27 500 €	Les Inattendus (Lyon 7 ^e)	8 000 €	
	Aquarium Ciné-café (Lyon 4 ^e)	10 000 €	
	LYF (Lyon 8 ^e)	1 500 €	
	Regard Sud (Lyon 1 ^{er})	8 000 €	
ECRITURES 25 500 €	L'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts (Lyon 5 ^{er})	3 000 €	
	Société d'Histoire de Lyon (Lyon 2 ^e)	1 500 €	
	Les Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre (Lyon 9 ^{er})	10 000 €	
	ADCARLY (Lyon 3 ^e)	5 000 €	
	HF (Lyon 1 ^{er})	1 000 €	
	44 Maison des Passages (Lyon 5 ^e)	2 000 €	
	Ça Presse (Lyon 4 ^e)	3 000 €	
ARTS VISUELS 104 000 €	Kommet (Lyon 7e)	5 000 €	
	GAMUT (Lyon 7 ^e)	5 000 €	
	Elshopo (Lyon 7 ^e)	2 000 €	
	Meeercredi productions (Lyon 7 ^e)	8 000 €	
	Superposition (Lyon 3 ^e)	3 000 €	
	Compagnie les Sciences Naturelles (Lyon 7 ^e)	3 000 €	
	Adrien M Claire B (Lyon 1 ^e)	15 000 €	
	AADN (Lyon 3 ^e)	8 000 €	
	XLR (Lyon 1 ^e)	3 000 €	
	Invivo (Lyon 8 ^e)	5 000 €	
	LALCA (Lyon 1 ^{er})	1 000 €	
	Documents d'Artistes (Lyon 4 ^e)	2 000 €	
	AC//RA (Décines)	1 000 €	
	ADELE (Lyon 1 ^{er})	5 000 €	
	Troi3 (1er ardt)	30 000 €	
	La Sauce Singulière (Lyon 7e)	4 000 €	
	Le Réverbère (Lyon 1 ^{er})	4 000 €	
	TOTAL		157 000 €

2- La convention cadre établie entre la Ville de Lyon et l'association Troi3, est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à le mettre en œuvre.

4- La dépense en résultant, soit 157 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021 soit :

- 118 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30.
- 39 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, nature 65748, fonction 30, ligne de crédit 47466.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET